



Section Saint-Jean-de-Braye

**La SHOL de Saint Jean de Braye avec SIMPLON VOYAGES
mettent le cap sur
la cité corsaire de SAINT MALO
du 12 au 14 mai 2022**



1^{er} JOUR : ST JEAN DE BRAYE / RENNES / LE CHATELIER / ST MALO

Rendez-vous des participants à ST JEAN DE BRAYE puis **départ à 07H00** en autocar grand tourisme en direction de RENNES.

Déjeuner en cours de route à RENNES.

Visite guidée du Parc Botanique de la Haute Bretagne. Ce parc floral et botanique de 25 hectares acclimaté des essences de tous les continents dans 24 jardins thématiques contemporains. La diversité des plantes, des fleurs, des points de vue offre au visiteur une promenade de charme éternellement dépayssante.



Départ vers SAINT MALO.

Installation à l'hôtel. **Dîner** et logement.

2^{ème} JOUR: ST MALO / DINAN / CROISIERE / DINARD / ST MALO

Petit déjeuner.

Départ en direction de **DINAN**.

Visite guidée de Dinan en petit train touristique.

Puis, temps libre dans la **ville médiévale** une découverte personnelle.

Retour à Saint Malo pour le **déjeuner**.

Embarquement à Saint Malo pour la croisière Cap Fréhel / Fort La Latte.

IM041100010

Des falaises de 70 mètres de haut tombant à pic dans la mer, vous serez aux pieds de cette muraille, réserve ornithologique où nichent guillemots, pingouins, huitriers pie, cormorans huppés... Le Cap Fréhel est la destination finale de cette superbe croisière commentée. Dès le départ de St-Malo et Dinard, vous serez sous le charme de la Côte d'Emeraude : St-Enogat, St-Lunaire, St-Briac, Lancieux, St-Cast et longerez toute la côte jusqu'au Château de Fort la Latte datant du XIV^{ème} siècle.



Débarquement à **DINARD** et **visite guidée de LA POINTE DE LA MALOUINE** Cette promenade architecturale au fil des villas vous fera découvrir ce site emblématique de Dinard. Initié depuis 1880 par Auguste Poussineau, le lotissement balnéaire de luxe de la Malouine, greffé sur sa pointe rocheuse, demeure de par son emplacement et son architecture, un exemple de prouesse architecturale. **Le guide vous donnera accès à la terrasse de la célèbre villa Les «Roches-Brunes» construite entre 1893 et 1896.**



Retour à l'hôtel.

Dîner et nuit en hôtel 2**.

3^{ème} JOUR : ST MALO / CANCALE / ST JEAN DE BRAYE

Petit déjeuner.

Visite guidée de la Cité Corsaire. Vaisseau de pierre sur l'embouchure de la Rance, **Saint Malo** dresse fièrement ses remparts au-dessus de ses plages et de son port

IM041100010



Continuation vers **CANCALE**.

Déjeuner

Visite de la Ferme Marine qui débute par une présentation générale de l'huître (de la récolte à l'expédition).

Visite libre du musée du coquillage qui regroupe 1500 espèces du monde entier. **Dégustation d'huîtres accompagnées de pain et vin blanc (ou rillettes de la mer).**

Continuation vers **la POINTE DU GROUIN**. Découverte du **merveilleux panorama** qui, si le temps est bien dégagé, vous permet de voir le Mont Saint Michel.



Retour direct à ST JEAN DE BRAYE pour une **arrivée vers 21H00**.

COÛT DE LA SORTIE :

- adhérents SHOL : 465€
- non adhérents : 500€

Facilités de paiement : vous pouvez effectuer 2 ou 3 chèques à joindre à l'inscription en mentionnant au dos la date de débit.

LE PRIX COMPREND :

- le transport en autocar en grand tourisme.
- L'hébergement en hôtel de catégorie 2** sur la base d'une chambre double (possibilité de chambre individuelle : 80€).
- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 3^{ème} jour (boissons aux repas et cafés du midi).
- Les visites et excursions mentionnées au programme.
- Les assurances assistance, rapatriement, bagages, annulation et interruption de séjour + garantie épidémies.

.....
Coupon-réponse – à retourner à Marcelle TOUCHARD- 43, avenue Louis-Joseph Soulas-
45800 ST Jean de Braye. Tel : 02 38 55 04 35 **impérativement pour le 10/01/2022**

M. et/ou Mme
Adresse.....
Téléphone (mobile de préférence).....
Mail.....

S'inscrit pour la sortie « **Cap vers Saint Malo** » les 12, 13 et 14 mai 2022.

- chambre double :

- chambre individuelle (80€) :

465 € x...personne(s) =€
500 € x...personne(s) =€
80 € x...personne(s) =€
Total =€

Chèque(s) à l'ordre de : SHOL de St Jean de Braye

Fait àle.....
signature